



Para Judo Adapté

CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL



Samedi 01 février 2025

A partir de 9h00

Dojo régional à Angers (49)

Organisé par la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »



Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.



S'être entraîné(e) régulièrement au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.



Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.



Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.



Respecter les horaires de compétition et de vérification des engagements/licences.



Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.



Être respectueux des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :



Une demande de dérogation individuelle peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.



Aucune modification n'est possible après l'envoi des inscriptions.



Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**



Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.



Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat interrégional de **Para Judo Adapté** est ouvert aux catégories d'âge suivantes :

	-12 ans	-14 ans	-16 ans
	2013-2014	2011-2012	2009-2010
-18 ans	Adultes	Vétérans 1	Vétérans 2
2007-2008	2006 et avant	1980-1990	1979 et avant

Catégories pouvant prétendre à une qualification aux championnats de France

Le règlement sportif Para Judo Adapté est consultable sur www.sportadapte.fr

Informations sur le championnat



Le championnat interrégional Para Judo Adapté se déroulera le **samedi 01 février 2025**.



Dojo régional du Lac de Maine – Rue Jules Ladoumègue – 49000 ANGERS.

avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Buvette sur place. Pour le déjeuner, commande de paniers-repas possible lors de l'inscription : Poulet ou Végétarien (10€).

Composition du panier : 1 Salade, 1 sandwich poulet ou végétarien, 1 camembert enveloppé, Muffin chocolat et 1 pomme



Frais d'engagement de 5 euros par judoka.

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 9h00 (et jusqu'à 14h00)

Accueil des délégations, vérification des engagements et licences

De 09h30 à 10h00

Pesée pour les judokas de la classe AB

10h00 à 10h30

Échauffement pour les judokas de la classe AB

10h30

Démarrage des combats pour les judokas de la classe AB puis podiums

De 11h00 à 11h30

Pesée pour les judokas de la classe BC

11h30 à 12h00

Échauffement pour les judokas de la classe BC

12h00

Démarrage des combats pour les judokas de la classe BC puis podiums

De 13h30 à 14h00

Pesée pour les judokas de la classe CD

14h00 à 14h30

Échauffement pour les judokas de la classe CD

14h30

Démarrage des combats pour les judokas de la classe CD puis podiums

Inscriptions

Le fichier excel d'engagement complété et signé par votre CDSA est à retourner avant le 15 janvier 2025 :



par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- CTF en charge de l'organisation des championnats régionaux Sport Adapté : Antonin MARIÉ
competition.sportadapte.pdl@gmail.com / 06.08.95.65.33
- Référente de la commission ligérienne Para Judo Adapté : Adèle HÉRAULT
adele.herault@sportadapte.fr / 07.86.41.49.86

Championnat de France 2025

Championnat de France Para Judo Adapté : du 04 au 05 avril 2025 à Nogent sur Oise (60).

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadaptepdl.org



Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire



@LigueSApdl

Partenaires



Hébergement à proximité

Ethic Etapes Lac du Maine Angers



TARIFS SPORTIFS 2024

Hébergement (tarif par nuit et par personne)

	Chambre 1 lit	Chambre 2 lits	Chambre 4 à 5 lits
Nuit & petit déjeuner	46,00€	29,00€	25,00€
Demi pension	58,50€	41,50€	37,50€
Pension complète	71,00€	54,00€	50,00€

Les repas sont composés d'une entrée, un plat, un dessert ou d'un panier repas à emporter
(Taxe de séjour de 0,80€ / nuit / pers)

<https://www.ethic-etapes-angers.fr/fr/sejour-a-ethic-etapes-au-coeur-du-parc-de-loisirs-du-lac-de-maine-angers-p25.html>

CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL PARA JUDO ADAPTÉ 2024/2025

DEMANDE DE DÉROGATION INDIVIDUELLE

La demande de dérogation individuelle s'applique si le judoka n'a pas pu suivre le parcours de sélection régionale (compétitions départementales ou interdépartementales et/ou de zones, et/ou régionales et/ou stages).

Association Sport Adapté :

Je soussigné(e), Monsieur/Madame _____ représentant de l'association, demande dérogation pour que Monsieur/Madame _____ participe au Championnat Régional Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence pour raison médicale
⇒ merci de fournir le certificat médical daté et signé par le médecin
- Absence pour cause de participation à une autre compétition officielle Sport Adapté
⇒ merci de mentionner la compétition :
- Autre motif :

Visa et signature / Association Sport Adapté	Visa et signature / Ligue Sport Adapté

[ENCART RÉSERVÉ A L'ORGANISATEUR]

La demande de dérogation individuelle est :

- VALIDÉE
- REFUSÉE

Motif :

Visa et signature / Organisateur